

Du 2 novembre 2020
au 30 septembre 2021

antargaz
energies

LES PROMOS 13KG



ET EN 

**UN VÉLO
ÉLECTRIQUE
À GAGNER ⁽²⁾**

sur www.antargaz.fr/en-ce-moment

(1) Offre valable dans les magasins participant à l'opération.
Charge contenue dans une bouteille propane 13kg,
butane 13kg ou + Control 13kg. Voir conditions au verso.

(2) Tirage au sort en fin d'opération. Voir conditions au verso.

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !



Photo: www.contrauto.com

antargaz.fr

COMMENT ÊTRE REMBOURSÉ ET PARTICIPER AU TIRAGE AU SORT ?

- ▶ **Acheter** entre le **2 novembre 2020** au **30 septembre 2021**, un minimum de deux charges de bouteilles de gaz propane et/ou butane 13 kg Antargaz.
- ▶ **Se connecter** au site **www.antargaz.fr/en-ce-moment** au plus tard le 15 octobre 2021 à 23 h 59, cliquer sur la vignette « **Les promos 13 kg** », et compléter le formulaire (nom, prénom, e-mail, IBAN).
- ▶ **Télécharger** la ou les preuves d'achat (ticket de caisse mentionnant le montant, le libellé de la bouteille et la date de l'achat).
- ▶ **Cocher** ou non la case « Je souhaite participer au tirage au sort pour tenter de gagner un vélo électrique d'une valeur publique conseillée de 1000 € TTC ».

À chaque palier atteint, vous pouvez choisir de bénéficier du remboursement correspondant ou d'attendre le prochain achat pour débloquer le remboursement supérieur.

Au-delà de la 4^e bouteille achetée, vous pouvez à nouveau participer à cette opération jusqu'au 15 octobre 2021, les compteurs étant remis à zéro.

Si vous acceptez de participer au tirage au sort et si votre demande est conforme, vous serez inscrit pour tenter de gagner un vélo électrique en fin d'opération, d'une valeur public conseillée de 1000 € TTC.

Vous êtes remboursé d'une somme d'argent dont le montant varie en fonction du nombre acheté de charges de bouteilles de gaz propane et/ou butane 13 kg Antargaz sur la période allant du 2 novembre 2020 au 30 septembre 2021.

- ▶ Pour l'achat de **deux charges**, vous êtes remboursé de **5 € TTC**,
- ▶ Pour l'achat de **trois charges**, vous êtes remboursé de **10 € TTC**,
- ▶ Pour l'achat de **quatre charges ou plus**, vous êtes remboursé de **20 € TTC**.

Vous êtes remboursé dans **un délai de trente (30) jours au maximum** à compter de la date de l'e-mail de confirmation.

Le tirage au sort du vélo électrique se fera entre le 18 et le 31 octobre 2021 parmi les participations conformes reçues entre le 2 novembre 2020 et le 15 octobre 2021.

Le gagnant sera informé par mail par Antargaz, service Marketing, dans lequel sera demandée la confirmation de l'adresse postale à laquelle sera livré le lot.

Le transport du lot est pris en charge par Antargaz en France métropolitaine (Corse incluse).

EXTRAIT DE RÈGLEMENT

Le présent règlement est déposé chez Maître TRICOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL ATI TRICOU IMARD RENARDET, dont le siège est 60/62 rue du Maréchal Foch, BP 671, 78006 VERSAILLES. Il est consultable gratuitement sur le site internet <https://www.antargaz.fr/en-ce-moment>. Vos données personnelles sont traitées par la société organisatrice, ANTARGAZ, Service Marketing, 4, place Victor Hugo - 92400 Courbevoie, en qualité de responsable de traitement, conformément à la réglementation européenne et française applicable en matière de protection des données à caractère personnel. Le Délégué à la Protection des Données (DPO) de la société organisatrice est joignable à l'adresse mail suivante : dpo@antargaz.com. En remplissant le formulaire et en envoyant les documents contractuellement requis pour assurer votre remboursement et votre participation à notre jeu, vous consentez à ce que vos données à caractère personnel soient collectées et traitées par la société organisatrice. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Si vous ne fournissez pas les données requises, vous ne pourrez pas être remboursé ni participer à notre jeu. Les données à caractère personnel vous concernant sont transférées à nos services marketing et communication ainsi qu'à la société Tessi, prestataire auquel la Société organisatrice fait appel pour l'organisation du jeu et seront immédiatement supprimées une fois le jeu arrivé à terme ou seront conservées pour une durée maximum de 3 ans si vous ne vous êtes pas opposés à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale. Elles pourront néanmoins être conservées plus longtemps en cas de risque contentieux afin d'assurer la défense de nos intérêts. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de suppression et à la portabilité de vos données à caractère personnel, de limitation et d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à l'adresse ANTARGAZ, à l'attention du DPO, Immeuble Reflex 4 place Victor Hugo 92400 Courbevoie ou à l'adresse e-mail : dpo@antargaz.com. Vous bénéficiez aussi du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés. Pour plus d'informations sur notre politique en matière de traitement des données personnelles, vous pouvez consulter notre charte en la matière consultable sur notre site internet www.antargaz.fr.